



BAREME HONORAIRES (TTC)

En vigueur à compter du 07/11/2019

VENTE MAISON, APPARTEMENT, GARAGE

Honoraires à la charge du vendeur et calculés sur le prix de vente

Prix de vente < à 15.000 €	forfait de 1.200 €
De 15.000 € à 69.999 €	forfait de 6.000 €
De 70.000 € à 99.999 €	9 %
De 100.000 € à 199.999 €	8 %
De 200.000 € à 299.999 €	7 %
De 300.000 € à 499.999 €	6 %
Au-dessus de 499.999 €	5 %

VENTE DE TERRAINS ET MURS COMMERCIAUX

Honoraires à la charge du vendeur

10% du prix de vente

HONORAIRES LOCATION

Honoraires de mise en relation à la charge du bailleur	150 €
Honoraires de visites / constitution du dossier / rédaction du bail à la charge du bailleur	8 € / m ²
Honoraires de visites / constitution du dossier / rédaction du bail à la charge du locataire / preneur	8 € / m ²
Honoraires état des lieux à la charge du bailleur	3 € / m ²
Honoraires état des lieux à la charge du locataire / preneur	3 € / m ²

SASU PROSPERIMMO

Siège social : 1 rue des Teinturiers 84000 AVIGNON - Tel 04 90 23 14 23

Etablissement secondaire : 101 avenue Saint Ruf 84000 AVIGNON – Tel 04 32 74 00 10

Compte séquestre : LCL N° 763907Y - Garantie financière 110000€ - AXA France IARD 313 les Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE

Carte professionnelle Transaction : CPI 8401 2017 000 017 198 - CCI VAUCLUSE - R.C.S. AVIGNON 825 301 732

Récépissé Activité Préalable établissement secondaire : RPA 8401 2019 000 011 617